

Dennis M. Walcott
Chancellor

MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT DU CHANCELIER

Numéro : A-832

Objet: INTIMIDATION, HARCELEMENT
ET/OU BISUTAGE FONDÉS SUR LA PARTIALITÉ ENTRE ÉLÈVES

I. Description du contenu et de l'objectif de l'objet proposé à considérer.

Le règlement du chancelier A-832 modifie la version précédente, datée du 3 septembre 2008. Les modifications du règlement sont résumées ci-après :

- Le harcèlement, l'intimidation et/ou le bisutage fondés sur la partialité, comprennent les actes commis par des élèves contre d'autres élèves en raison de leur poids. (p. 1, Section I (A) et (B))
- Le harcèlement fondé sur la partialité comprend le harcèlement qui entrave de façon significative le bien-être mental, émotionnel ou physique. (p. 1, Section I (C))
- Les membres du personnel qui sont habilités à recevoir des rapports de harcèlement fondé sur la partialité (appelés liaisons RFA) servent de ressource pour l'école sur cette question et peuvent recevoir des rapports de la part d'élèves ou du personnel. (p.2, Section II (A)).
- Les parents peuvent rapporter le harcèlement, l'intimidation et/ou le bisutage fondés sur la partialité au principal ou la personne désignée ou par email à RespectforAll@schools.nyc.gov. De tels rapports doivent être traités conformément aux procédures de ce règlement. (p. 2, Section II (E))
- Si le principal ou la personne désignée pense que l'allégation de harcèlement, d'intimidation ou de bisutage fondés sur la partialité constitue une conduite criminelle, il/elle peut consulter le Bureau des Services Juridiques et/ou la Direction du Réseau CFN. (p.2, Section II (F)).
- Une copie du rapport de l'école d'une allégation de harcèlement fondé sur la partialité doit être envoyée à la Direction du réseau CFN. (p.3, Section III (E)).
- Chaque principal / personne désignée doit s'assurer que la politique et les procédures établies ci-après dans ce règlement sont expliquées aux élèves et membres du personnel au 31 octobre de chaque année. (p. 4, Section V (C))

- Chaque école doit soumettre les informations suivantes dans son Plan annuel consolidé de développement de la jeunesse et de l'école (Consolidated School & Youth Development Plan) au 31 octobre : (1) nom de la(les) liaison(s) ; (2) Attestation selon laquelle au moins une liaison RFA a déjà effectué ou effectuera au cours de l'année scolaire une formation OSYD sur les relations humaines portant sur la race, la couleur, les croyances, l'ethnicité, l'origine nationale, le statut de citoyenneté/immigration, la religion, le sexe, l'identité sexuelle, l'expression sexuelle, l'orientation sexuelle, le handicap et le poids, (3) Attestation selon laquelle la politique et les procédures de ce règlement ont été expliquées aux élèves et membres du personnel ; et (4) Plan de prévention et de lutte contre le harcèlement, l'intimidation, et/ou le bisutage fondés sur la partialité. (p. 5, Section VI)
- Les annexes au règlement suivantes ont été révisées pour y inclure le "poids" comme interdiction de base du harcèlement, de l'intimidation et/ou du bisutage fondés sur la partialité : résumé du harcèlement, de l'intimidation et/ou du bisutage fondés sur la partialité et interdits (Annexe N° 1); formulaire de plainte (Annexe N° 2); poster du Droit au respect pour tous (Annexe N° 3); brochure du Droit au respect pour tous (Annexe N° 4).

II. Comment obtenir le texte intégral de l'objet proposé ?

Le texte intégral des modifications au règlement, ainsi que le règlement dans son intégralité, peuvent être consultés sur la page principale du site web PEP : <http://schools.nyc.gov/AboutUs/leadership/PEP/publicnotice/2010-2011/A832AmendedReg>

III. Nom, bureau, adresse, e-mail et numéro de téléphone du représentant du district au niveau municipal qui connaît en profondeur l'objet à considérer, et chez qui vous pouvez obtenir des informations concernant l'objet et à qui vous pouvez adresser des commentaires écrits ou oraux sur l'objet à considérer.

Nom : Connie Cuttle
 Bureau : Office of Student & Youth Development
 Adresse : 52 West 109th Street, New York, NY 10007
 E-mail : RegulationA-832@schools.nyc.gov
 Téléphone : 212 374-6834

IV. Date, heure et lieu de la réunion du PEP, où le Conseil votera l'objet proposé à considérer.

mercredi 14 septembre 2011 à 19 h, à l'école The Michael Petrides School, située à 715 Ocean Terrace, Staten Island, NY 10301.